

Thème 3 du programme : Habiter les littoraux

La Baie des Flamands et le littoral de la Baie du Robert au François (+ îlets) : des littoraux industrialo-portuaire et touristique

Ressources documentaires

Document 1 : Les menaces qui pèsent sur un littoral étroit	p.2
Document 2 : Un littoral fragile : les espaces de mangrove en Martinique.....	p.2
Document 3 : Habiter le littoral de la Baie des Flamands, entre développement et protection de l'environnement	p.3
Document 4 : Habiter le littoral du Robert et du François, entre développement et protection de l'environnement.....	p.3
Document 5 : Fort-de-France, une ville portuaire au littoral densément urbanisé (2010)	p.5
Document 6 : La plage de la Française à Fort-de-France (Fort Saint-Louis en arrière-plan)	p.5
Document 7 : Diagnostiquer pour mieux gérer : la stratégie environnementale de la commune du Lamentin.....	p.6
Document 8 : L'Étang Z'Abriçot à Fort-de-France : un espace entre plaisance et résidence en pleine expansion	p.6
Document 9 : Port Cohé dans la mangrove du Lamentin, un port informel en cours d'agrandissement	p.7
Document 10 : Volga : un quartier d'habitat spontané et son petit port de pêche informel	p.7
Document 11 : Un littoral occupé dans la Baie de Fort-de-France : quartier Texaco et lycée de Bellevue	p.8
Document 12 : Un littoral urbanisé à Schœlcher : résidence de standing récente et commerces	p.9
Document 13 : Le Contrat de Baie de Fort-de-France	p.10
Document 14 : Sortie kayak dans la mangrove de Génipa	p.10
Document 15 : Crises et tensions autour de la ressource des îlets atlantiques de la Martinique	p.11
Document 16 : Jeux d'acteurs autour du contrôle des ressources des îlets	p.11
Document 17 : Les îlets martiniquais comme enjeu politique	p.12
Document 18 : Tourisme sur les fonds blancs à la Baignoire Joséphine.....	p.12

Document 1 : Les menaces qui pèsent sur un littoral étroit

Les écosystèmes marins d'une grande richesse sont très sensibles. Si les dégradations qui les affectent sont surtout d'origine naturelle, il n'en demeure pas moins que celles d'origine anthropique deviennent de plus en plus préoccupantes du fait de la pression croissante qui s'exerce sur ces espaces. L'une des principales causes, lente et insidieuse, est l'augmentation générale de la turbidité des eaux côtières dues à la déforestation de l'arrière-pays, la déstructuration des mangroves et l'urbanisation des littoraux.

Viennent ensuite les pollutions d'origine agricole liées à l'utilisation abusive d'engrais et de pesticides, ainsi que la pollution industrielle par les hydrocarbures, les métaux lourds et les rejets des usines à sucre.

Enfin, la pollution urbaine n'est pas moins négligeable, notamment avec les rejets de grandes quantités de détergents, de matières organiques et de bactéries d'origine fécale. [...]

Outre la vétusté des réseaux d'assainissement, leur insuffisance est considérable : 45% des habitations urbaines ne sont pas raccordées aux réseaux de tout à l'égout contre plus de 60% dans les zones périurbaines et rurales.

D'après Olivier DEHOORNE et Pascal SAFFACHE, *Mondes insulaires et tropicaux. Géopolitique et développement durable*, Paris, Edition Ellipses 2008

Document 2 : Un littoral fragile : les espaces de mangrove en Martinique

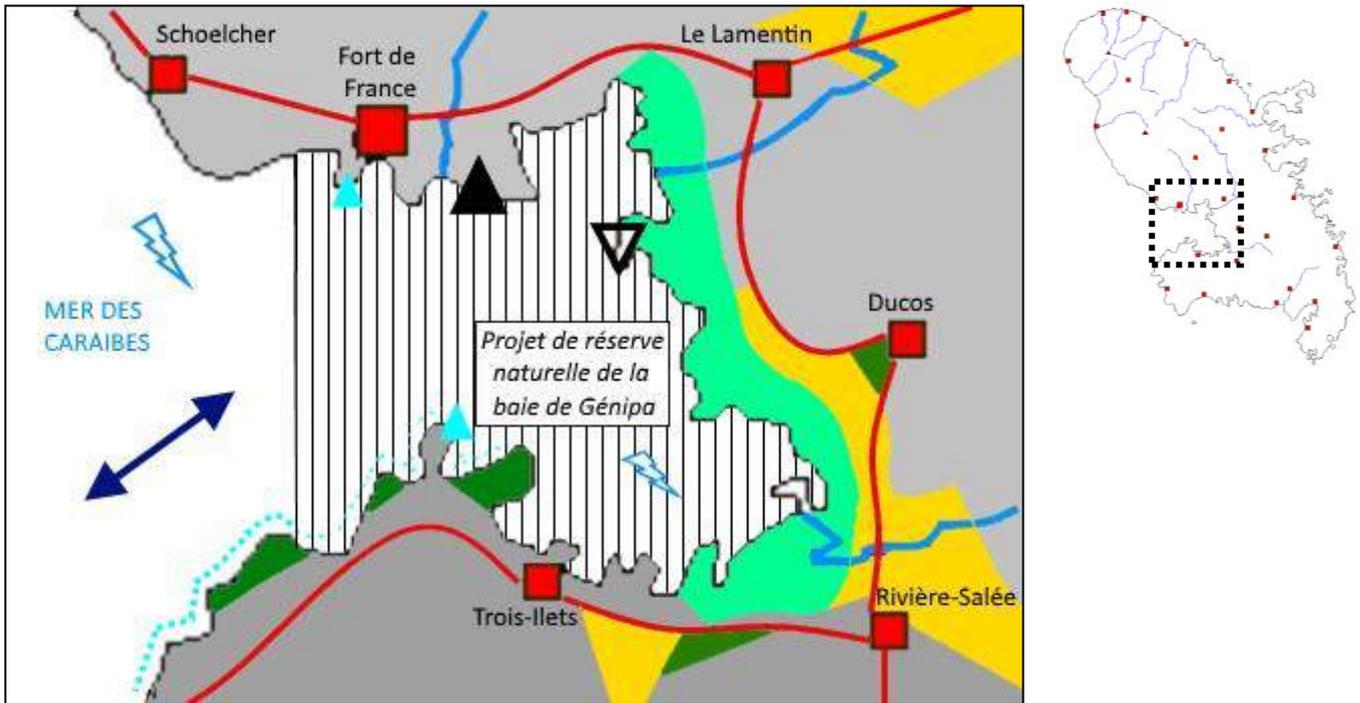
Autrefois inhospitalière, insalubre, cette forêt littorale jouit aujourd'hui d'un regain d'intérêt. [...]. Tout le fond de la baie de Fort-de-France est un immense champ de palétuviers qui s'accroît de manière constante. On les retrouve au Marin, à Sainte-Anne, au Vauclin, au Robert. [...]

Depuis la promulgation de la loi "littoral"¹ en 1986, les mangroves sont, en France, des espaces et milieux à préserver "en fonction de l'intérêt écologique qu'ils présentent", sont un élément du "paysage caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral" et font partie des "milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques", au même titre que les récifs coralliens et les lagons. L'exploitation des ressources de la mangrove ou sa domestication à des fins de production (par exemple pour la culture du riz) n'est par conséquent plus le seul mode de mise en valeur et la finalité paysagère et ornementale d'un peuplement de palétuviers est reconnue sur certains littoraux. [...] Les usages de la mangrove et les activités qui s'y déploient sont nombreux et parfois conflictuels : pêche, cueillette, ramassage du sel sur les lignes arrières et sursalées, saliculture, agriculture (riziculture), aquaculture (crevetticulture), sylviculture, tourisme aujourd'hui. Cette dernière activité s'est par exemple développée dans les Antilles françaises, en même temps que la protection de ce milieu s'est imposée : en Martinique, entre 1951 et 1998, 15% des surfaces de mangrove ont disparu dans la baie de Fort-de-France et les travaux portuaires gagnent encore aujourd'hui sur la mangrove à l'est de la ville ; il ne reste aujourd'hui que 1 500 hectares de palétuviers sur les littoraux de cette île.

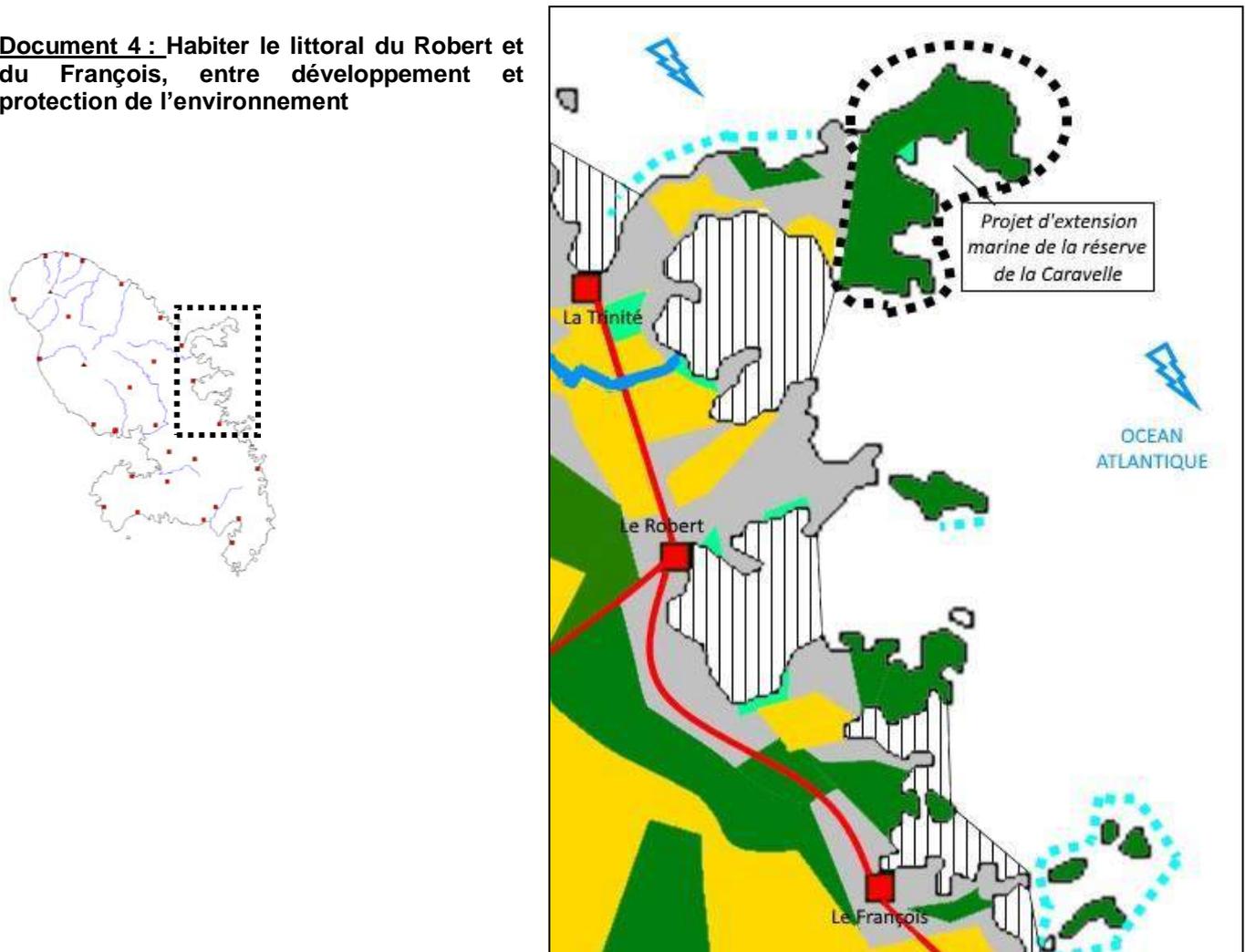
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/doc/typespace/littoral1/LittorScient2.htm>

¹ La loi « littoral » relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral est le fruit de l'élaboration progressive d'un régime spécifique pour un espace naturel particulièrement menacé à la fois pour des raisons naturelles et pour des raisons tenant à la pression croissante des activités humaines.

Document 3 : Habiter le littoral de la Baie des Flamands, entre développement et protection de l'environnement



Document 4 : Habiter le littoral du Robert et du François, entre développement et protection de l'environnement



Légende

1. Un littoral valorisé et aménagé

a/ Un espace occupé et ouvert

-  Occupation urbaine dense
-  Ouverture maritime sur la Caraïbe et le monde

b/ Des aménagements divers

-  Activités agricoles (bananes et cannes à sucre surtout), générant des pollutions littorale et marine
-  Zone industrialo-portuaire : port de commerce, raffinerie, cimenterie, ...
-  Marina et port de croisière
-  Littoral balnéaire très fréquenté (plages, infrastructures touristiques, ...)
-  Réseau routier principal
-  Aéroport

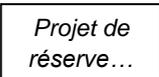
2. Un littoral vulnérable demandant à être protégé

a/ Un littoral fragile

-  Principales zones de mangrove
-  Zone boisée
-  Risque de tsunami et de cyclone
-  Cours d'eau à risque d'inondation

b/ Des mesures de protection

-  Zone de pêche interdite à cause de pollutions diverses (agricoles, domestiques et industrielles)
-  Sites protégés

 Projets de réserves naturelles marines

Document 5 : Fort-de-France, une ville portuaire au littoral densément urbanisé (2010)

- 1^{er} plan : le port de commerce – un terre-plein réalisé sur la mangrove
- 2^e plan : le terminal de croisière avec un paquebot (terre-plein)
- 3^e plan : l'occupation urbaine et résidentielle (quartiers des Hauts du Port et Sainte Thérèse)



Source : <http://www.survoldefrance.fr>

Document 6 : La plage de la Française à Fort-de-France (Fort Saint-Louis en arrière-plan)

Document 7 : Diagnostiquer pour mieux gérer : la stratégie environnementale de la commune du Lamentin

Nous avons mis en exergue six types de problèmes [dans la Baie, entre Le Lamentin et Ducos] : l'éducation et l'implication environnementale au sein de la population aussi bien lamentinoise que martiniquaise, la dégradation de notre écosystème urbain par le bruit, l'affichage..., la pollution de nos eaux marines et continentales, la déforestation, la dégradation des sols, la perte de notre biodiversité.

Nous avons travaillé sur ces différents aspects sur Le Lamentin, mais aussi sur la baie de Fort de France, jusqu'aux Trois Îlets, en y associant les partenaires, les marins pêcheurs, les agriculteurs, pour préserver les écosystèmes comme la baie, la mangrove, les zones agricoles, les bassins versants et les forêts. Nous avons relevé des problématiques et des enjeux du Projet d'aménagement et de développement durable : la valorisation du cadre de vie et du fonctionnement urbain des déplacements, une croissance maîtrisée de la population, un espace humain équilibré, et enfin, une valorisation des paysages et des protections de l'environnement.

Le Lamentin a vu sa population croître rapidement ; nous sommes actuellement 42 000 habitants, avec des incidences sur la dégradation de l'écosystème urbain.

Depuis mars 2013, nous avons lancé officiellement la stratégie environnementale que nous avons appelée SELA, Stratégie Environnementale du Lamentin, validée par le conseil municipal de février 2013, avec une vision territoriale de développement durable pour protéger les écosystèmes, et le développement social et économique puisque nous mèneront cette stratégie avec la population. [...]

Il s'agit d'un outil d'évaluation globale des écosystèmes qui va nous permettre d'identifier les espèces, d'élaborer des stratégies de gestion, mais aussi d'étudier tout ce que nous avons dans nos écosystèmes.

C. JOSEPH-MONROSE (Présidente de la Commission Coopération de la ville du Lamentin), in *Actes du Forum Bodlanmè 3*, 6-8 juin 2013, p.172-173

Document 8 : L'Etang Z'Abriocot à Fort-de-France : un espace en construction, entre plaisance et résidence en pleine expansion

Document 9 : Port Cohé dans la mangrove du Lamentin, un port informel en cours d'agrandissement



Document 10 : Volga : un quartier d'habitat spontané et son petit port de pêche informel



Document 11 : Un littoral occupé dans la Baie de Fort-de-France :

- Texaco : un quartier populaire et informel en cours de viabilisation
- Lycée de Bellevue



Document 12 : Un littoral urbanisé à Schœlcher : résidence de standing récente et commerces



Document 13 : Le Contrat de Baie de Fort-de-France

Ensemble, agissons pour sauver notre Baie !
Collectivités, Experts, Administrations, Organisations Professionnelles, Etablissements publics et Particuliers

Un objectif à l'horizon 2015 Reconquérir la qualité des eaux et des écosystèmes de la Baie de Fort-de-France et de son bassin versant

Un contrat de Baie, dans lequel chacun de nous est engagé pour :

- ✓ Assainir les eaux usées de nos habitations et les eaux pluviales de nos villes,
- ✓ Lutter contre toutes les formes de pollutions
- ✓ Protéger et entretenir nos milieux aquatiques

CONTACT ET INFORMATIONS : Cellule d'animation Contrat de la Baie : 0596 75 82 72 - www.cacem.fr

14 Communes sur 345 Km² 200 000 habitants 70% de la population

100 km de côtes Baie de 70 Km²

Toute la Martinique concernée

La Baie de Fort-de-France reçoit l'intégralité d'un bassin versant couvrant 14 communes de l'île, soit 70% de sa population.

Ces communes et leurs habitants sont responsables de la qualité des eaux versées dans la baie.

Son état écologique concerne la vie quotidienne de tous les Martiniquais.

Une Baie en danger... une Baie à préserver

La Baie de Fort-de-France est gravement menacée par l'envasement et les pollutions, du fait de l'activité humaine. Les bassins versants s'érodent, l'état des récifs coralliens est alarmant, les eaux de baignade sont menacées, la biodiversité s'amenuise...

Cette Baie est pourtant vitale à tous les niveaux : environnemental, économique, socio-culturel, avec des enjeux majeurs (maritime, touristique...).

<http://www.cacem.org/environnement/particuliers/contrat-de-baie-de-la-baie-de-fort-de-france.html>

**Document 14 : Sortie kayak dans la mangrove de Génipa**

Source : <http://www.kayakaventuremangrove.com>

Document 15 : Crises et tensions autour de la ressource des ilets atlantiques de la Martinique**a/ Habitat privé et tourisme de luxe**

L'histoire contemporaine des ilets est assimilée à celle des héritages de la colonisation. [...]

Une soixantaine d'habitations peuvent être recensées sur les ilets de la baie du Robert qui comptent en moyenne six à sept maisons détenues par ces blancs créoles. Les plages des ilets, pourtant propriétés inaliénables du droit public, font l'objet de pratiques de privatisation. Depuis les années 80, la question de la propriété de certains ilets, notamment au Robert, est source de conflits, les-dits propriétaires faisant de la totalité des lieux leur fief, et interdisant alors à quiconque l'accès aux plages, ainsi qu'aux pontons. [...] Ces confortables maisons sont souvent louées lors des weekends et des vacances scolaires [...] à des clientèles argentées en échange de 10 à 15000€ par semaine.

b/ Des pratiques touristiques et récréatives en plein essor

[...] De la navigation de plaisance à l'essor des sports nautiques, les baies et leurs ilets offrent de vastes plans d'eau abrités très appréciés des touristes et des populations résidentes [...]. Aujourd'hui, une cinquantaine de prestataires de services assurent la visite des ilets. La simple yole des premiers temps a cédé la place à trois vedettes ayant chacune une capacité de 70 à 85 personnes. Lors de certaines journées de grande affluence, l'ilet Oscar (François) peut recevoir jusqu'à 400 personnes. Dans le secteur du Robert, les dimanches de Pâques et de Pentecôte, L'ilet Madame reçoit jusqu'à 400 personnes.

La pression anthropique accentue les dégradations en tous genres : prélèvement de plantes exotiques, de fragments minéraux (coraux), camping sauvage, déversement des débris des plaisanciers en mer, prolifération des rongeurs.

D'après Olivier DEHOORNE et Pascal SAFFACHE, *Mondes insulaires et tropicaux. Géopolitique et développement durable*, Paris, Edition Ellipses 2008

Document 16 : Jeux d'acteurs autour du contrôle des ressources des ilets

Trois types de coalition d'acteurs s'organisent :

- La première réunit des acteurs qui ont des intérêts économiques communs dans l'exploitation actuelle des ressources ; ce sont les pêcheurs, les entreprises touristiques locales et leur clientèle touristique... leur priorité étant la reconnaissance officielle de leur activité et leur acceptation en tant qu'acteur à part entière sur cet espace.

- La seconde position regroupe des leaders politiques locaux, des mouvements de défense de l'environnement qui entendent imposer une stricte préservation des ilets : la protection absolue des ressources s'impose compte tenu de la fragilité des écosystèmes...il s'agit de mettre les ilets sous scellés. Des soutiens sont sollicités à l'échelle nationale auprès du parti des Verts.

- La troisième voie portée par les *békés* est désormais celle des ilets, biens de l'humanité...L'urgence est de contrôler les accès aux ilets, de lutter contre le tourisme de masse. Les *békés* se proposent d'être les gardiens des lieux, jouant sur la fibre patriotique de la touristophobie [...] Des fouilles archéologiques, avec la participation de deux spécialistes vénézuéliens renommés et des sondages effectués, ont révélé la présence d'un site archéologique amérindien, patrimoine historique.

D'après Olivier DEHOORNE et Pascal SAFFACHE, *Mondes insulaires et tropicaux. Géopolitique et développement durable*, Paris, Edition Ellipses 2008

Document 17 : Les îlets martiniquais comme enjeu politique

Sur la côte atlantique de l'île, de la presqu'île de la Caravelle au nord à la pointe sud de la commune de Sainte-Anne, s'égrènent près d'une trentaine d'îlets ; ils prolongent la succession des caps et ferment les nombreuses baies de ce littoral peu profond et protégé par une barrière corallienne. L'intérêt du Conservatoire du littoral pour les îlets ne se dément pas en Martinique mais la signature d'une "Charte des îlets", sorte de code de bonne conduite veillant à assurer la protection d'espaces dont la fragilité est proportionnelle à leur taille réduite, s'inscrit dans un contexte particulier. Privés pour la plupart, et abritant des résidences secondaires le plus souvent, voire des hôtels de luxe, les îlets appartiennent en majorité aux blancs créoles, descendants des propriétaires de plantations et connus sous le nom de békés. L'attrait exercé en général par les îlets se double dans ce département de l'intérêt que manifestent les acteurs politiques locaux pour ces espaces et notamment de leur volonté d'en voir l'appropriation limitée. Les interventions des acteurs étatiques en faveur de la protection des îlets se trouvent par conséquent prises dans le jeu politique opposant les deux parties, celle des propriétaires et celle des élus, aux décisions desquels le travail du Conservatoire du littoral est par nature très étroitement lié.

Jusque dans les années 1970, Les îlets martiniquais n'étaient guère fréquentés que par les pêcheurs, pour lesquels ils constituaient une base - ils y laissaient du matériel et y passaient la journée - et, pour un usage récréatif, par leurs propriétaires qui y avaient construit le plus souvent des résidences secondaires. Les premières sorties de loisir dans la baie du Robert et sur ses îlets remontent au milieu des années 1970. Elles étaient alors organisées par le Parc Naturel Régional tout juste naissant, dont le personnel encadrait au maximum une cinquantaine de personnes par semaine. On se baignait dans les eaux de l'îlet Madame mais la motivation de ces sorties ne résidait pas dans la reproduction, sur des plages isolées, des classiques pratiques balnéaires.

L'organisation d'excursions fut réellement mise sur pied au début des années 1980 et la fréquentation des îlets prit de l'ampleur à partir du milieu de cette même décennie. Elle ne cesse depuis d'augmenter et de se concentrer sur quelques îlets particulièrement, sur lesquels les problèmes se multiplient - dégradation de la végétation, pollution des eaux du fait des rejets non maîtrisés, gestion des déchets, transformations paysagères - , alors que d'autres sont encore préservés. La plupart des îlets reste en effet inaccessible à qui ne possède pas sa propre embarcation, n'a pas recours aux services d'un pêcheur ou ne participe pas à une excursion. La location de kayaks est par ailleurs à l'origine de débarquements ponctuels sur certains îlets mais ceux-ci ne représentent en aucun cas une fréquentation importante. Éléments importants du développement touristique des communes du centre-atlantique, et de la Martinique par extension, les îlets apparaissent par conséquent à la plupart des élus comme un patrimoine dont la mise en valeur est empêchée par leur appropriation au profit d'un nombre très limité de propriétaires.

Alors que l'idée de protection des îlets est chaque jour davantage portée par les représentants de l'État, qu'il s'agisse du Conservatoire du littoral ou l'ONF, gestionnaire depuis la fin des années 1970 d'une partie du littoral non bâti dans les Antilles, et soutenue par les élus, les propriétaires développent un discours concourant à disqualifier ces acteurs et à leur dénier de quelconques qualités en matière de préservation de l'environnement. Les îlets martiniquais sont un exemple d'espaces convoités à la fois du fait de leur rareté, de ce que leurs rivages très peu construits contrastent avec ceux qui leur font face, et de leur identification à un groupe social particulier (encore qu'il faille nuancer cette dernière affirmation, certains îlets n'appartenant pas à des familles békés).

L'enjeu que revêt leur protection, s'il est écologique, est surtout économique et politique : les convoitises qu'ils suscitent accroissent leur fragilité, en même temps que leur ouverture au public pourrait être le support d'un tourisme original ; la protection de l'environnement littoral est aussi affaire de symboles et doit satisfaire des attentes, conscientes ou inconscientes, des administrés pour que les élus en soient les porte-drapeaux. Le caractère symbolique de la protection des îlets n'est pas moins fort dans les autres DOM, voire en métropole.

geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/littoral1/LittorScient3.htm



Document 18 : Tourisme sur les fonds blancs à la Baignoire Joséphine